

ekolo point org

Charte

Historique des révisions :

Date	Version	Description	Auteur-e-s
07/01/09	0.2	Version initiale	JD, ML

Auteur-e-s :

JD Jérôme Desquilbet <jerome@desquilbet.org>

ML Michel Lepasant <altergauche26@free.fr>

Table des matières

1. Ce document.....	3
1.1. Présentation de cette version du document.....	3
1.2. Objet du document.....	3
1.3. Visibilité, droits.....	4
2. Préambule.....	4
3. La charte, introduction.....	4
3.1. Structure.....	4
3.1.1. Déclaration commune.....	4
3.1.2. Règles.....	5
3.2. But.....	5
3.3. Versions.....	5
4. Internet.....	5
4.1. Moyens internet.....	5
4.2. Équipe wiki.....	5
5. Adhésion.....	5
5.1. Adhésion individuelle.....	5
5.2. Adhésion d'une organisation.....	5
6. Comité de liaison.....	6
6.1. Comité de liaison.....	6
6.2. Réunions du comité de liaison.....	6
6.3. Rôle du comité de liaison.....	6
6.4. Membres du comité de liaison.....	6
7. Groupe de travail.....	6
7.1. Création d'un groupe de travail.....	6
7.2. Fonctionnement d'un groupe de travail.....	6
7.3. Espace de travail.....	7
8. Modifier la charte.....	7
8.1. La charte est évolutive.....	7
8.2. Processus d'évolution de la charte.....	7
8.3. L'équipe charte.....	7
8.4. Détails sur l'agenda du processus de modification de la charte.....	7
9. Annexe « Déclaration commune ».....	8

I. Ce document

I.1. Présentation de cette version du document

Cette version 0.2 (qui comporte quelques trous à compléter) est destinée à servir de point de départ pour une future charte version un, fonctionnelle, à discuter lors de la rencontre d'Avignon et dans les semaines qui suivront. Les remarques et suggestions sont à envoyer à wiki@ekolo.org en précisant :

- la version de départ (version 0.2 ici)
- une partie à modifier, et le texte de remplacement
- et/ou une suggestion d'ajout
- et/ou en signalant un manque à combler (avec éventuellement des solutions possibles)
- et/ou une question ouverte (une incompréhension)
- etc.

I.2. Objet du document

L'objet de ce document est de répondre aux questions qui suivent.

Mettons-nous à la place de quelqu'un-e qui voudrait nous rejoindre. Une « déclaration d'intentions » ou un appel à signer ne suffisent pas. Il est semble nécessaire de donner :

- un minimum d'éléments permettant de situer les objectifs de notre organisation
- quelques valeurs-clés parmi celles qui nous motivent.




Mais il faut aussi expliquer :

- la manière dont nous fonctionnons (qui voudrait rejoindre un groupe fermé au fonctionnement opaque ?)
- comment contribuer à l'évolution des textes programmatiques (comment rédigeons-nous et tranchons-nous à plusieurs ?)
- comment mener des projets à bien au sein de l'organisation (à quoi l'organisation sert-elle en pratique ?)
- comment, en adhérant à la démarche, pourra-t-on ensuite faire évoluer les règles de fonctionnement elles-mêmes (celles qui sont décrites dans le présent document)
- etc.

Dans une association classique, on écrirait des statuts, un règlement intérieur, ... Ici, il s'agit de la charte de notre organisation, qui, au-delà d'une description classique de fonctionnement, a pour ambition d'explicitier les règles d'évolution de notre organisation dans le but de faciliter cette évolution. Les « règles » n'ont donc pas pour but de fermer l'organisation mais de l'ouvrir (c'est pourquoi la charte se conclut sur les procédures pour la modifier elle-même).

1.3. Visibilité, droits

Ce document est un document public et libre sous licence BSD <http://creativecommons.org/licenses/BSD>, c'est-à-dire que :

Vous êtes libres :	
	de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
	de modifier cette création
Selon les conditions suivantes :	
	le nom du ou des auteurs ne peut pas être utilisé pour cautionner ou promouvoir des produits dérivés de cette création sans autorisation écrite préalable

2. Préambule

Nous sommes altermondialistes et écologistes, pour une démocratie radicale. Nous nous constituons en *organisation ouverte* pour créer un espace de débat et d'élaboration, de façon à construire du commun, définir des pratiques, expérimenter des convergences et agir, politiquement. Ce travail sera un processus permanent, public, ouvert.

Nous nous appelons *ekolo point org*.

3. La charte, introduction

3.1. Structure

Au-delà du préambule, la présente charte décrit qui nous sommes, ce que nous voulons et comment nous fonctionnons. Elle comporte une déclaration commune et des règles. Certaines de ces règles expliquent le fonctionnement de l'organisation, d'autre la manière de modifier la charte (ajout, modification ou retrait de règles ou de paragraphes dans la déclaration commune, et/ou changements dans l'ordre de présentation).

3.1.1. Déclaration commune

La déclaration commune est un texte ne dépassant pas deux pages et dont chaque paragraphe est numéroté pour faciliter le travail collectif de modification. Elle est en annexe (voir à la fin de ce document).

3.1.2. Règles

Une règle est décrite par un court paragraphe. Les règles sont numérotées de façon à faciliter le travail collectif de traduction et de modification.

3.2. But

La déclaration commune et les règles ont pour but de rendre explicite ce qu'est *ekolo point org*, de façon à rendre possible l'ouverture de l'organisation et inciter les membres à participer à son évolution.

3.3. Versions

Une nouvelle version de la charte est publiée à la fin de chaque cycle de modification. Chaque version est identifiée clairement et indique sa date de publication avec sa durée de vie approximative (trois mois par défaut).

Une annexe indique les évolutions depuis la version précédente.

4. Internet

4.1. Moyens internet

Nous ne souhaitons pas dépenser trop de ressources en rassemblements physiques, aussi cherchons-nous à privilégier un fonctionnement par internet, tout en laissant jouant la solidarité locale des membres pour un meilleur accès à tou-te-s. Les moyens internet sont constitués d'une adresse électronique de contact wiki@ekolo.org, d'un site web participatif <http://wiki.ekolo.org>, de listes électroniques, etc. Leur fonctionnement est décrit sur le site web.

4.2. Équipe wiki

L'équipe wiki est constituée des personnes qui sont derrière l'adresse wiki@ekolo.org et qui administrent les moyens internet. Cette équipe peut s'élargir avec de nouveaux membres de l'organisation, par cooptation, mais doit être paritaire à deux près. Elle a pour rôle de faciliter l'utilisation des moyens internet par les membres. Elle est composée de ...

5. Adhésion

5.1. Adhésion individuelle

Pour qu'une personne devienne membre de *ekolo point org*, il faut et il suffit qu'elle envoie un courriel à wiki@ekolo.org déclarant être d'accord avec la présente charte dans sa version courante, en donnant son nom, son adresse physique, son adresse électronique, ainsi qu'un court texte expliquant ce qu'elle attend, ce qu'elle souhaite apporter, etc.

5.2. Adhésion d'une organisation

Une organisation déjà constituée peut adhérer à *ekolo point org*. Cela signifie qu'elle a approuvé la charte dans une AG ou l'équivalent dans son fonctionnement propre, et qu'elle appelle ses

membres à adhérer individuellement. Le site web mentionne le nom de cette organisation adhérente comme apportant son support à *ekolo point org*.

6. Comité de liaison

6.1. Comité de liaison

Ekolo point org s'étant historiquement constituée¹ de groupes appelant à un rassemblement de l'écologie radicale, un comité de liaison (CL) de 21 membres a été constitué, sur la base un binôme paritaire par composante et d'un tiers de volontaires individuels. Il est composé de : ...

6.2. Réunions du comité de liaison

Le CL est doté d'une liste de discussion internet, cl@ml.ekolo.org, et se réunit électroniquement ou physiquement. Les réunions physiques sont ouvertes à tous les membres. Les compte-rendus sont publiés sur le site web.

6.3. Rôle du comité de liaison

Via le comité de liaison, chaque composante informe les autres composantes des initiatives qu'elle prend et lance des invitations pour des rencontres ou des actions. Le comité de liaison organise également les rencontres des membres.

6.4. Membres du comité de liaison

Les membres du comité de liaison sont choisis par ... [à compléter]

7. Groupe de travail

7.1. Création d'un groupe de travail

Le rôle d'un groupe de travail est de mener un projet.

Tout membre peut rejoindre ou demander la création d'un groupe de travail. Il est préférable que l'opportunité de créer un nouveau groupe soit discutée au préalable, et cette création est actée s'il n'y a pas d'opposition virulente. Disons que le bon sens doit prévaloir.

Un groupe de travail doit avoir deux animat-eur-ric-e-s au moins, le plus vite possible paritaires.

7.2. Fonctionnement d'un groupe de travail

Chaque groupe de travail est encouragé à se doter d'une charte de fonctionnement, et à travailler de façon ouverte en dehors de l'espace du groupe lui-même, en publiant ses travaux régulièrement.

¹Lancement fin août 2008 à Miremont à côté de Clermont-Ferrand

7.3. Espace de travail

Chaque groupe de travail est doté par l'équipe wiki d'un espace de travail sur le site, ainsi que d'autres moyens internet, définis conjointement par les animateurs du groupe de travail et l'équipe wiki. Aucun droit d'accès ne vient restreindre la participation de tous à un groupe de travail.

8. Modifier la charte

8.1. La charte est évolutive

Tout point de la charte peut être modifié :

- paragraphe de la déclaration ajouté, modifié ou retiré
- règle de fonctionnement ajoutée, modifiée ou retirée
- ordre de présentation modifié.

Le fait que la charte puisse évoluer avec les suggestions de ses membres est tout à fait souhaitable, c'est un signe de vitalité de l'organisation.

8.2. Processus d'évolution de la charte

La charte peut évoluer suivant un processus de consensus en cinq étapes, sous la responsabilité d'une équipe dédiée :

1. soumission par n'importe quel membre et collecte par l'équipe dédiée des demandes de modifications
2. mise en commun par l'équipe dédiée des demandes de modifications : élimination des doublons, animation de discussions, vérification auprès des soumissionnaires qui doivent retrouver dans ce résultat ce qu'ils ont soumis
3. ces demandes de modification étant maintenant plus claires, elles sont soumises sous leur nouvelle forme à tous les membres pour être éventuellement modifiées une deuxième fois
4. le tout est de nouveau consolidé, avec l'objectif cette fois de faire apparaître les différents votes à effectuer avec à chaque fois les options parmi lesquelles choisir
5. les votes préférentiels (selon la méthode de Borda modifiée = « préférendum » <http://wiki.ekolo.org/textes:preferendum>) sont effectués.

Le résultat constitue la version modifiée de la charte.

8.3. L'équipe charte

L'équipe chargée de gérer le processus d'évolution de la charte est constituée du comité de liaison appuyé par l'équipe internet. D'autres membres peuvent être cooptés.

8.4. Détails sur l'agenda du processus de modification de la charte

Le processus de modification de la charte est parcouru quatre fois par an, de façon à produire une nouvelle version à chaque début de saison. Chacune des cinq étapes du processus dure deux semaines. Le processus est donc quasiment continu.

9. Annexe « Déclaration commune »

1. Face aux urgences sociale, écologique, démocratique, plusieurs initiatives au sein de la gauche que l'on appelle anti-libérale, tentent d'opérer des regroupements afin de créer une force capable de peser dans le paysage politique, de remobiliser nos concitoyen-ne-s.
2. Beaucoup de militant-e-s de l'écologie politique, adhérent-e-s ou non d'un parti partagent des valeurs communes : respect du vivant, idéal de justice sociale, sens de l'humain, partage des richesses, critiques de la croissance économique, condamnation d'un capitalisme destructeur et corrompu, refus du totalitarisme financier, défense des services publics, des valeurs républicaines ...
3. Par delà le foisonnement des initiatives concrètes de transformation écologiste, sociale et humaine qui existent déjà, l'élaboration d'un cadre politique reste nécessaire.
4. C'est pourquoi, autour du terme de l'écologie radicale, se sont réuni-es 150 personnes, soit individuelles, soit représentant sept composantes de l'écologie (Alter Ekolo, les Alternatifs, Écologie solidaire, le Mai, les Objecteurs de croissance, Utopia, la Zone d'écologie populaire).
5. Nous avons dégagé cinq axes portant les objectifs de l'écologie globale, ceux-ci recouvrant tous les champs de l'action politique :
6. axe 1 : préservation des biens communs : eau, air, terre, énergie, ressources minérales et biologiques ; refondation des services publics pour l'accès à tous
7. axe 2 : émancipation de tout être humain par l'accès égal aux droits sociaux, économiques, politiques, culturels, redéfinition de la place du travail et du droit à un revenu
8. axe 3 : remise en cause de l'économie mondialisée et des institutions internationales (OMC, FMI, BM, OMS, ...), relocalisation des activités économiques, maîtrise collective des objectifs de la production et de la consommation
9. axe 4 : parti pris de la paix par le désarmement, la culture de la non-violence ; ce qui menace aujourd'hui la paix ce sont les impérialismes et la montée des intégrismes culturels et religieux
10. axe 5 : démocratie réelle, pluraliste, directe, non exclusivement représentative. Indépendance de l'information, de la formation et de la recherche par rapport à la finance.
11. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'initier un processus de rassemblement de transformation écologique et sociale.
12. À cette fin, nous avons décidé d'organiser un front d'écologie anti-capitaliste, anti-productiviste et altermondialiste, lieu collectif d'initiatives et d'élaboration.
13. De la même façon, nous participerons collectivement aux actions écologiques et sociales en cohérence avec notre démarche.
14. Nous présenterons notre initiative aux différents rendez-vous de la gauche anti-libérale (Politis, forums sociaux, CUALs, etc.)
15. Notre volonté commune s'inscrit dans le temps et ne se limite pas aux échéances électorales.
16. Nous nous retrouverons d'ici la fin de l'année pour poursuivre le processus que nous avons engagé à Miremont².
17. Nous appelons toute personne, structure ou organisation se reconnaissant dans cette démarche à nous rejoindre.

2 La rencontre de Miremont en août 2008 sera suivie d'une rencontre en Avignon en janvier 2009 (et non pas « à la fin de l'année »).